

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i><b>Délibération</b></i>
	<b>Séance publique du 25 novembre 2021</b>	<b>N° 2021-689</b>

Convocation du 18 novembre 2021

Aujourd'hui jeudi 25 novembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA  
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON  
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY  
Mme Stephanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX  
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie JUQUIN  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Pascale BRU

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 14h30 à 15h20 et à partir de 17h10 le 26 novembre  
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h45 le 25 novembre et à partir de 16h36 le 26 novembre  
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 14h30 le 26 novembre  
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30 le 26 novembre  
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre  
M. Jean-François EGRON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 14h30 le 26 novembre  
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h24 le 25 novembre  
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 17h06 le 26 novembre  
Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE à partir de 18h19 le 25 novembre  
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 17h le 26 novembre  
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA le 25 novembre  
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30 le 26 novembre  
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h19 le 25 novembre  
  
Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h06 le 26 novembre  
  
M. Nordine GUENDEZ à Mm Myriam BRET le 26 novembre  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h32 le 25 novembre et le 26 novembre  
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre et à partir de 16h45 le 26 novembre  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 26 novembre  
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h20 le 25 novembre  
Mme Simone BONORON à Mme Eva MILLIER de 10h43 à 14h30 le 26 novembre  
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h50 le 26 novembre  
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 17h20 le 26 novembre  
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE le 25 novembre  
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre  
M. Didier CUGY à M. Olivier CAZAUX à partir de 12h24 le 26 novembre  
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 10h20 à 12h32 le 26 novembre  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Alain CAZABONNE à partir de 18h11 le 25 novembre  
  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 26 novembre  
Mme Fabienne DUMAS à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 15h55 le 26 novembre  
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 14h30 le 26 novembre

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h15 le 25 novembre  
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 26 novembre  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h08 le 25 novembre  
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX le 26 novembre  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Nadia SAADI le 25 novembre  
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 17h50 le 25 novembre  
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI à partir de 17h50 le 25 novembre  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h le 26 novembre  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 18h25 le 25 novembre  
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET à partir de 18h15 le 25 novembre  
M. Jacques MANGON à M. Thierry MILLET à partir de 18h40 le 25 novembre et le 26 novembre  
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h50 le 26 novembre  
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h40 le 26 novembre  
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30 le 26 novembre  
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 18h40 le 25 novembre  
M. Michel POIGNONEC à M. Fabrice MORETTI à partir de 13h17 le 26 novembre  
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h17 le 26 novembre  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 12h26 le 26 novembre  
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 26 novembre  
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30 le 26 novembre  
Mme Nadia SAADI à Mme Harmonie LECERF à partir de 17h le 26 novembre  
Mme Béatrice SABOURET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h30 le 26 novembre  
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h30 le 26 novembre  
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre  
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h30 le 26 novembre  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON jusqu'à 18h40 le 25 novembre  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h40 le 25 novembre et à partir de 12h02 le 26 novembre

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Absent en application de l'article 7 du règlement intérieur : M. Marc MORISSET le vendredi 26 novembre

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 25 novembre 2021</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire <b>Direction de l'habitat et de la politique de la ville</b>	<b>N° 2021-689</b>

---

## Appel à Projets « Emploi et Quartier » - Plan pauvreté - Décision - Autorisation

---

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Environ 70 000 personnes vivent dans un « Quartier prioritaire » politique de la ville (QPV) de la Métropole Bordelaise et presque autant en « Quartiers de veille active » (QVA), c'est donc plus de 120 000 personnes qui connaissent de lourdes difficultés socio-économiques.

Sur ces territoires déjà fortement impactés par des difficultés socioéconomiques, la crise sanitaire, en stoppant brutalement les activités économiques, est venue renforcer la précarité et probablement le chômage.

Pour mémoire, avant la crise sanitaire, 42% des foyers étaient sous le seuil des « bas revenus » (contre 14 % en moyenne sur le territoire métropolitain), le poids de l'emploi précaire y est quasiment deux fois plus important que sur le reste de la métropole et le chômage environ 2,5 fois plus important.

Le nombre important d'emplois précaires et le plus niveau de qualification de la population active ne laissent rien présager de positif face à la crise socio-économique en cours.

Bordeaux Métropole, lors du Bureau métropolitain du 28 mai 2020, avait déjà décidé la mise en place d'un « plan de relance » des quartiers :

- comprenant un appel à projet exceptionnel emploi,
- des aides aux entreprises sans salariés (prêts et subventions),
- des soutiens financiers aux acteurs de la politique de la ville en difficulté et une aide à la recherche de locaux mutualisés).

Dans la continuité de ce plan, il a été proposé de relancer l'Appel à projets « emploi et quartiers ». Celui-ci mobilise des fonds du dispositif national « plan pauvreté » ainsi que des crédits « Politique de la ville » de Bordeaux Métropole à parité et pour un montant total de 400 000 €.

### **1 - Un appel adapté pour accompagner les publics les plus fragilisés**

Si au printemps 2020, au sortir du confinement, les publics jeunes semblaient les plus impactés par les effets socio-économiques de la crise, cette nouvelle édition de l'appel à projets est spécialement dédiée à des projets de 3 sortes :

- l'insertion professionnelle des femmes (dont les difficultés d'accès à l'emploi restent particulièrement importantes : en 2019 elles avaient un taux d'activité de 16,2 % inférieur à

celui des hommes et connaissent aussi davantage le sous-emploi).

- la mobilisation des jeunes en difficulté vers les mesures de droit commun : si les offres du plan nationale « 1 jeune, 1 solution » sont pertinentes, les personnes des territoires « politique de la ville » sont toujours difficile à mobiliser.

- enfin l'aide au développement des entreprises sans salariés des territoires « politique de la ville » qui connaissent des reprises d'activités délicates.

### **1.1 Calendrier et instruction des dossiers**

Le lancement de cet Appel à projets (AAP) a eu lieu le 30 juin 2021. La date limite de dépôt des demandes était fixée au 31 août 2021.

### **1.2 Conditions de recevabilité**

Les projets proposés doivent :

- bénéficier d'un financement d'au moins 20%,
- avoir un budget équilibré,
- démarrer impérativement en 2022,
- définir les modalités les plus pertinentes de mobilisation des publics concernés, expliciter les modalités d'accompagnement, le nombre d'heures par bénéficiaire, les types et les caractéristiques des formations,
- préciser les protocoles sanitaires prévus,
- intervenir sur au moins un « quartier prioritaire » de la Métropole.

Cet appel à projets était ouvert à des projets portés notamment par des structures d'insertion par l'activité économique, des associations, des Opérateurs de compétences (OPCO), des Groupements employeurs (fiscalisés ou non), des Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), des entreprises adaptées, des missions locales et des Plan locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), villes...

### **1.3 Critères de sélection**

Sont priorisés les projets :

- définissant des modalités les plus pertinentes de mobilisation des publics,
- intervenant sur plusieurs « quartiers » et sur plusieurs communes,
- structurés autour d'un dispositif emploi le plus complet y compris pour des freins périphériques à l'emploi
- proposant un dispositif innovant et pérenne,
- disposant d'un cofinancement de plus de 20 %.

La sélection des dossiers a été effectuée par les services de la Métropole et soumise aux communes concernées.

## **2 - Les dossiers :**

32 dossiers ont été déposés et instruits, représentant un montant total de 921 600,00 €

Ces dossiers concernent des aides aux entrepreneurs (2), la remise à l'emploi direct des femmes (26) et la mobilisation des jeunes (4).

C'est ainsi qu'il est proposé de retenir 14 dossiers pour un montant total de 400 000 € permettant au total de faire bénéficier environ, 670 personnes des quartiers de la Métropole. (Annexe 1 tableau des projets sélectionnés).

## **3 – Charte d'insertion ANRU**

Par ailleurs, le Plan local d'insertion par l'économie (PLIE) des Hauts de Garonne et la Maison de l'emploi de Bordeaux ayant déposé respectivement deux dossiers pour des actions à destination des jeunes et des femmes des « quartiers prioritaires », dans le cadre de la clause d'insertion des projets NPNRU (ANRU), il paraît opportun de leur apporter un soutien financier à hauteur de 35 000,00 €.

Pour amorcer leurs actions sur 2022, ce montant sera réparti pour moitié entre les deux porteurs de projet. Il leur permettra également de réaliser la conception d'outils de reporting, l'animation de réseaux des Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et des donneurs d'ordre.

Les subventions accordées feront l'objet de conventions qui seront annexées à la présente délibération si leur montant est supérieur à 23 000 €. Ces conventions préciseront les modalités de versement des subventions.

Pour les autres organismes, les versements s'effectueront sous forme de paiement unique conformément au Règlement Général d'Intervention (RGI) du 29 mai 2015 visé ci-après.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014,

**VU** la loi du 7 août 2015, portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe),

**VU** la loi de Programmation pour la ville du 21 février 2014,

**VU** la circulaire Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) 1999/40 du 21 décembre relative au développement des Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et l'additif n° 1 ;

**VU** les articles L1611-4 et L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2003/674 du 19 septembre 2003 relative au règlement d'intervention habitat et politique de la ville, modifiée par la délibération n°2007/0122 du 23 février 2007 portant sur son actualisation, et par la délibération n°2015/750 du 27 novembre 2015,

**VU** la délibération n°2015/252 du 29 mai 2015 relative au règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé par Bordeaux Métropole,

**VU** la délibération n°2015/383 du 26 juin 2015 relative au Contrat de ville de la Métropole bordelaise 2015- 2020,

**VU** la délibération N°2019/583 du 27 septembre 2019 relative à l'avenant n°1 du Contrat de ville métropolitain,

**VU** la délibération N°2020/455 du 27 novembre 2020 Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi 2020-2022 entre l'Etat et Bordeaux Métropole,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** Bordeaux Métropole soutient un certain nombre d'actions concourant aux objectifs du Plan de relance et confirme ainsi son action en matière de relance économique,

### **DECIDE**

**Article 1 :** d'octroyer les subventions au titre de l'appel à projets emploi et quartiers, plan pauvreté, aux porteurs de projets présentés dans le tableau joint, pour un montant de 400 000 €,

**Article 2 :** d'octroyer les subventions au PLIE des Hauts de Garonne et à la Maison de l'emploi de Bordeaux pour un montant de 35 000€,

**Article 3** : de les imputer aux crédits prévus au budget principal 2021 – chapitre 65 – article 65748 – fonction 52 pour les associations.

**Article 4** : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer tous courriers, conventions et documents relatifs à l'exécution de la présente décision.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ne prend pas part au vote : Monsieur PFEIFFER

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 novembre 2021

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>2 DÉCEMBRE 2021</b>	Pour expédition conforme,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>2 DÉCEMBRE 2021</b>	le Vice-président,
	Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU

**Annexe 1 - tableau des projets sélectionnés**

<b>Opérateurs</b>	<b>Projets</b>	<b>Soutien Etat (Plan Pauvreté)/Bordeaux Métropole</b>	<b>Coût total de l'action</b>	<b>Nombre de stagiaires</b>
Drop de béton	Chantier Formation métiers du vélo	20 000,00 €	142 000,00 €	15
AFT	Formation pour des femmes à la conduite de camions et à la logistique	13 535,00 €	80 180,00 €	12
Csc Chataigneraie Pessac	Formation au transfert d'un savoir faire numérique pour la recherche d'emploi	20 100,00 €	25 200,00 €	14
Espace textile	Insertion professionnelle par une activité textile et la maîtrise de la langue	38 000,00 €	78 000,00 €	20
Promofemme	Accompagnement renforcé vers l'emploi pour des femmes	3 000,00 €	5 000,00 €	12
Fondation Infa	Formation aux métiers du numérique en tension sur le territoire	71 365,00 €	441 143,00 €	80
3IE	Mobilisation et préparation aux métiers du service à la personne	50 000,00 €	114 078,00 €	20
Cidff	Aide à l'entrepreneuriat des femmes dans la restauration	19 000,00 €	24 535,00 €	24
Wejob	Accompagnement renforcé vers l'emploi	72 500,00 €	127 162,00 €	108
la ruche	Accompagnement à l'entrepreneuriat des femmes	20 000,00 €	265 000,00 €	12
Emmaus connect	Développement des compétences numériques dans la recherche d'emploi	10 000,00 €	20 046,00 €	80
Activ' action	Accompagnement renforcé vers l'emploi pour des femmes	12 500,00 €	68 534,00 €	56
Konexio	Développement des compétences numériques pour la recherche d'emploi	35 000,00 €	321 476,00 €	160
Cravate solidaire	Accompagnement renforcé vers l'emploi pour des femmes	15 000,00 €	57 100,00 €	64
		400 000,00 €	1 669 454,00 €	677